

JE SUIS
PORTEUR
D'UN PROJET
TOURISTIQUE

LE TOURISME ÉQUESTRE EN BOURGOGNE

SOMMAIRE :

1. L'offre du tourisme équestre en Bourgogne
2. La clientèle
3. Le poids économique

1. L'offre du tourisme équestre en Bourgogne

▪ Les établissements

On identifie deux grandes catégories de prestataires touristiques :

- « **les centres équestres** » sont des établissements d'enseignement assurant l'initiation, la formation et le perfectionnement des cavaliers,
- les établissements proposant **des promenades et des randonnées à cheval** avec ou sans hébergement.

En Bourgogne, il existe 275 établissements équestres dont 154 centres équestres.

Le label national « Centre de Tourisme Équestre », géré par la Fédération Française d'Équitation, vise à **identifier les établissements spécialisés dans l'organisation de l'activité Tourisme Équestre**. Il marque à la fois la volonté des Centres de Tourisme Équestre de s'engager vis à vis de leur clientèle et la reconnaissance de la qualité de leurs structures et de leurs prestations.

16 établissements sont labellisés « Centres de Tourisme Équestre » 16 en Bourgogne.

▪ Les hébergements liés à l'activité du tourisme équestre

L'hébergement doit permettre l'accueil des cavaliers et de leurs chevaux :

- pré clôturé, boxe ou stalle et fourrage (foin ou granulés) pour le cheval,
- couchage et espace pour sécher le linge pour les cavaliers.

Les hébergements peuvent solliciter 4 labels différents :

Le relais d'étape est un établissement ouvert aux randonneurs à cheval pour l'accueil de passage. Ils sont facilement identifiables grâce à un autocollant « Relais d'Étape ». Le propriétaire ou gestionnaire doit mettre à disposition des randonneurs un local fermant à clés pour la sellerie et autres matériels.

L'accueil des chevaux et leur cantonnement s'effectuent en toute sécurité.

La labellisation est gérée par la Fédération Française des Relais d'Étape et de Tourisme Équestre (F.R.E.T.E) qui est un groupement national rassemblant les exploitants des Relais d'Étape.

Il en existe 7 en Bourgogne (mais aucun dans l'Yonne).

La ferme équestre est une exploitation qui élève ses propres chevaux pour la pratique d'une ou de plusieurs activités équestres. Elle peut offrir des possibilités de restauration et/ou d'hébergement. L'exploitant doit souscrire à la charte de qualité « **Bienvenue à la Ferme** », marque des Chambres d'Agriculture qui regroupe des agriculteurs recevant le public sur leur exploitation selon différentes formules d'accueil (gastronomie, loisirs, hébergements, services).

Une seule ferme équestre est labellisée « Bienvenue à la Ferme » dans l'Yonne.

Dans l'Yonne, les hébergements « Étap'Loisirs » qui proposent des prestations spécifiques aux activités de randonnées équestres. Créée à l'initiative de l'Agence de Développement Touristique de l'Yonne, cette marque gratuite identifie les hébergements proposant des prestations spécifiques aux activités de randonnées pédestre et équestre, VTT et pêche. Afin de garantir le meilleur service, chaque hébergeur signe une charte d'engagement.

Au total, en Bourgogne, 147 hébergements sont adaptés pour l'accueil des cavaliers.

▪ Les sentiers de découverte et de randonnées

Le réseau bourguignon s'étend sur environ 6 500 km de sentiers équestres.

Dans l'Yonne, l'Yonne à Cheval coordonne un réseau de 1 600 km de sentiers balisés.

En Saône-et-Loire, les cavaliers disposent de 600 km de Pistes Vertes. Ce sont des itinéraires balisés, sélectionnés par le Comité Départemental de Tourisme Équestre pour pratiquer le cheval loisir en balade ou lors de randonnées de un à plusieurs jours.

En Côte-d'Or, le Pays Châtillonnais s'est doté d'un réseau de 300 km de sentiers de randonnée équestre intitulé le Grand Chemin Équestre en Pays Châtillonnais.

▪ Les fêtes et manifestations liées au cheval

- **l'Équirando** est le plus important rassemblement européen de cavaliers, chevaux et attelages de voyage de France. Cet événement de dimension internationale est une véritable vitrine du tourisme équestre. Il se déroule tous les 2 ans, fin juillet dans un lieu différent. La Bourgogne a accueilli l'Équirando à Chalon-sur-Saône en 1987 et en 2004,

- dans le cadre des commémorations nationales du tricentenaire de la mort de Vauban, la région Bourgogne a rendu hommage à l'ingénieur militaire de Louis XIV en participant à **l'ÉquiVauban**, grande manifestation festive qui a rassemblé les cavaliers et le public les 14 et 15 juillet 2007 à Bazoches (Nièvre), village où a vécu l'architecte,

- **Vita'Nature**, manifestation icaunaise qui permet sur un week-end de découvrir les activités de nature à tarif préférentiel,

- les établissements organisent par eux-mêmes des portes ouvertes de leur activité ou des manifestations autour du cheval.

2. La clientèle du tourisme équestre en Bourgogne

▪ Les pratiquants

En Bourgogne, 15 500 cavaliers possèdent une licence de la Fédération Française d'Équitation. Parmi eux, 2 739 cavaliers sont des pratiquants tourisme équestre.

Le taux de cavaliers licenciés pour mille habitants est de 9,5 ‰ alors qu'au niveau national ce taux est de 9,2 ‰.

Selon les départements, ce taux varie de 6,86 ‰ en Saône-et-Loire à 11,14 ‰ dans l'Yonne.

▪ Le profil

- 90 % des pratiquants sont des femmes,
- 54 % des pratiquants ont moins de 25 ans,
- 44 % proviennent de classes moyennes et cadres,
- 1/3 des pratiquants sont des cavaliers réguliers, 2/3 sont occasionnels.

▪ La motivation

- pour une très grande majorité, la pratique de l'équitation est avant tout un plaisir,
- 40 % ont envie de pratiquer pour se détendre, avoir une activité de plein air,
- 38 % ont envie de pratiquer pour la proximité avec le cheval,
- 5 % souhaitent pratiquer car l'équitation demande de la discipline, de la patience, développe le sens des responsabilités et a des valeurs/codes auxquels il faut adhérer.

▪ Les formes de pratique

- 93,7 % ont suivi un apprentissage de l'équitation dans un centre de tourisme équestre,
- 85 % ont une licence fédérale,
- 72 % sont propriétaires de leur monture,
- 87 % pratiquent régulièrement l'équitation dont 6 % le week-end,
- 49 % font de la compétition,
- 46 % de la promenade,
- 62 % pratiquent avec un encadrement technique,
- 85 % des pratiquants réguliers pratiquent au moins une fois par semaine.

▪ Les dépenses relatives à la pratique de l'équitation

- l'entretien du cheval est en 1^{re} position des postes de dépense,
- les dépenses d'équipement sont en 2^e position,
- la médiane des dépenses par jour est de 50 € (lors d'un séjour) et de 2 000 € par an,
- pour les propriétaires de chevaux, le budget moyen annuel s'élève à 2 600 € (le poste le plus important étant celui de l'entretien du cheval), pour les non propriétaires à 1 100 € (le poste le plus important étant celui des cours ou prestations).

Budget moyen annuel des pratiquants réguliers et mensuels de l'équitation

	Non propriétaires	Propriétaires	Ensemble
Moins de 600 €	31%	10%	26%
De 600 à 1 200 €	43%	13%	34%
De 1 200 à 2 400 €	14%	40%	21%
Plus de 2 400 €	4%	33%	12%
Ne se prononce pas	7%	4%	6%
Moyenne	1 100 €	2 600 €	1 500 €

Source : enquête TNS Sofres/Fival en 2007

▪ Les attentes

- 78 % déclarent que le niveau général de la qualité est correct, voire bon,
- 39 % veulent un hébergement adapté à la cavalerie,
- 25 % veulent des idées de voyage équestre,

- les attentes d'amélioration sont la clarté de l'information pour 42 %, l'hygiène pour 25 %, l'encadrement et la restauration pour 22 %.

3. Le poids économique

▪ Une filière en pleine croissance

- l'équitation est **au premier rang des employeurs du secteur sportif**. La Bourgogne représente 3% des ETP (équivalent temps plein) au niveau national,

- tous statuts confondus (bénévoles et salariés), près de 5 480 personnes sont impliquées en Bourgogne d'une façon ou d'une autre dans la filière équine. Les secteurs avec les plus gros effectifs sont les élevages et les centres équestres,

- **40% des personnes impliquées** dans la filière sont des bénévoles.

- c'est le seul sport qui connaît **une évolution de 5 % de pratiquants par an**, ce qui implique, peu ou prou, une augmentation de 5 % de professionnels en plus dans l'ensemble de la filière,

▪ L'économie des structures équestres

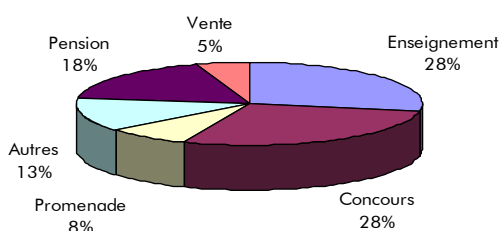
- Le chiffre d'affaires global de l'ensemble des structures équestres de Bourgogne est estimé à 22 M €. Le secteur est très professionnel et les dirigeants arrivent à vivre de leur activité. Néanmoins, ils ont parfois un revenu complémentaire en principe situé dans le secteur équin (ex. élevage, commerce de chevaux, etc.),

- Le chiffre d'affaires moyen d'un centre équestre est de 88 K€ en Bourgogne, soit très légèrement supérieur à la moyenne nationale qui est de 82 K€,

- le tarif moyen des heures d'équitation se situe entre 11 € pour des leçons sur poney et 13 € pour des leçons sur cheval,

- le tarif mensuel des pensions est compris entre 240 € et 260 €.

Répartition du chiffre d'affaires d'un centre équestre



Source : la filière équine en Bourgogne, Observatoire Économique Régional, Conseil du cheval en Bourgogne, avril 2008.

Sources :

- **La filière équine en Bourgogne, Observatoire Économique Régional, Conseil du cheval en Bourgogne**, avril 2008.
- **Analyse socio-économique de la clientèle du tourisme et loisirs équestres**, CNTE/FFE/Malek Bouhaouala, 2009.
- **Les pratiques équestres**, TNS Sofres/FIVAL, novembre 2007.
- **Le tourisme équestre en Bourgogne**, Bourgogne Tourisme, mai 2008.
- **L'équitation en France**, Fédération Française d'Équitation, édition 2010.
- **Fédération Française d'Équitation** : www.ffe.com
- **Bourgogne Tourisme** : www.bourgogne-tourisme-pro.com
- **Brochure Activités et Loisirs Nature**, Agence de Développement Touristique de l'Yonne, édition 2011.
- **Livret Étap'Loisirs**, Agence de Développement Touristique de l'Yonne, édition 2011.